

## Jean-Frédéric Poisson réagit au discours martial de Macron

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 14 juillet 2021

Au micro de [Boulevard Voltaire](#), Jean-Frédéric Poisson réagit au discours d'Emmanuel Macron : Il n'a pas d'autres moyens que d'assurer sa réélection autrement que par la peur et par la division des Français.

Ce discours était sans surprise avec un sentiment de délire liberticide et de démagogie de campagne électorale. L'imposition du pass sanitaire puis de la vaccination obligatoire pour tous nous font entrer dans un état de dictature sanitaire que j'annonce et que je dénonce depuis quelques mois. Quant aux mesures annoncées sur le plan social, il a envoyé des signaux très clairs à son électorat pour maintenir son socle. Il fera sa réélection sur le dos de la liberté des Français. C'est proprement inacceptable. En d'autres temps, cela relèverait de la Haute Cour.

*Florian Philippot était à deux doigts d'accuser le président d'avoir un problème de pathologie mentale. Selon vous, est-on sur du cynisme politique total ?*

Je n'irai pas jusque-là puisque je n'ai pas cette compétence. Le caractère, très anguleux du décor et très froid, tout cela est fait pour donner une impression d'alimenter la peur de l'opinion même si par ailleurs les propos sont très rassurants. Alors que le chef de l'État entend rassembler les Français, réunir le pays et assurer la cohésion, la relance de la réforme des retraites dans un contexte comme celui-là est-elle susceptible de le faire ?

Quand on voit la manière dont un certain nombre de personnes du gouvernement omettent leurs obligations les plus fondamentales comme le garde des Sceaux qui a malencontreusement oublié de déclarer une somme de 300 000 euros qui donne le vertige à 99,5 % de la population, on peut se poser des questions. Tout cela est incohérent. C'est une opération de massive division parce que monsieur Macron n'a pas d'autres moyens que d'assurer sa réélection autrement que par la peur et par la division des Français.

Par conséquent, il joue de ces deux leviers. Malheureusement pour nous tous, nos libertés publiques et individuelles en seront le moyen. C'est la raison pour laquelle il est de plus en plus urgent que tous ceux qui contestent ce projet politique et son caractère absolument néfaste pour nous tous, unissent leur force et partent en combat ensemble.

*On a l'impression qu'Emmanuel Macron s'adresse à ceux qui se sont fait vacciner pour eux et qui attendent des autres qu'ils le fassent.*

Il s'adresse d'abord à ceux qui l'ont élu, à ceux qui n'ont pas mesuré la détresse et le désarroi dans lequel se trouve le pays depuis le début de ce quinquennat, à ceux qui sont peu concernés par les violences urbaines. Lorsqu'Emmanuel Macron dit que le pouvoir d'achat a augmenté, on dirait qu'il ne prend pas l'autoroute et qu'il ne paie pas l'électricité et le gaz, si c'était le cas, il se rendrait compte qu'il dit des bêtises. Il s'adresse éventuellement à la classe sociologique qui l'a élu et dont il est certain qu'elle le réélira.

*Selon vous, le Conseil constitutionnel pourrait-il invalider ce projet de loi vaccinal ?*

Malheureusement si c'est une loi, seuls les parlementaires pourront saisir le Conseil constitutionnel ou alors des Français qui seraient inquiétés par le biais d'une question prioritaire de constitutionnalité, donc dans le cadre d'une procédure judiciaire qui serait entamée par des gens qui s'estiment lésés. Nous attaquerons tout ce que nous pourrons et nous l'avons déjà fait. Nous saisirons le Conseil d'État à chaque fois que c'est possible et pourquoi pas les juridictions européennes.

Il y a un point très important qui est une annonce terrible et sur laquelle j'attends de pied ferme les organisations syndicales. Je parle de la question de l'impossibilité d'aller travailler si on n'est pas vacciné. Contrairement aux grands principes qui ont fondé notre droit depuis longtemps, j'espère que les syndicats vont se saisir de cette affaire et ruer dans les brancards, car il y a une atteinte terrible aux droits des travailleurs. L'air de rien au détour d'une phrase, c'est encore une liberté individuelle battue en brèche par le chef de l'État qui est pourtant censé les préserver.

14/07/2021 06:00